

Image not found or type unknown



qui prévient l'avocat de l'audience au bureau de conciliation?le

Par **NITOU57**, le **05/04/2009** à **21:11**

qui prévient l'avocat qui doit défendre mon dossier de la date de l'audience de conciliation des prud'hommes, le greffier par convocation ou moi personnellement? mon avocat a tous les papiers concernant mon dossier mais sera-t-il là à l'audience même si je ne lui ai pas communiqué la date de l'audience? je pense que le greffier a dû lui faire parvenir un courrier mais maintenant je doute, pouvez-vous me rassurer?